



Demande d'aide pour un éditeur éligible au régime « Promotion du pluralisme » (Chapitre 4 de la loi relative à un régime d'aides en faveur du journalisme professionnel)



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](https://www.adobe.com/acrobat/reader.html).

Vos droits concernant vos données personnelles :

Les informations qui vous concernent recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire par l'administration à la réalisation de la finalité du traitement.

Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes dans le cadre du traitement de votre demande. Veuillez-vous adresser à l'administration concernée par votre demande pour connaître les destinataires des données figurant sur ce formulaire.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment.

En outre et excepté le cas où le traitement de vos données présente un caractère obligatoire, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous y opposer.

Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser au Ministère d'État. Dans le cas où les coordonnées du service responsable ne sont pas indiquées, vous avez la possibilité de vous adresser au délégué à la protection des données du Ministère d'État. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 15, boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux.

1. Coordonnées de l'éditeur émergent demandeur

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Dénomination sociale* :

Siège de la société* :

Personne de contact* :

N° de téléphone* :

Email* :

Numéro IBAN* :

2. Informations relatives à la publication

- Publication quotidienne
 Publication hebdomadaire
 Publication mensuelle
 Publication exclusivement en ligne

Nom de la publication* :

Adresse web :



Description du contenu
de la publication et de
l'apport au pluralisme* :

Date à partir de laquelle les critères précisés à l'art 6 (2) de la loi sont remplis* :

- remplir les critères d'éligibilité énumérés à l'article 3, paragraphe 2, à l'exception du point 3 ;
- diffuser une information générale destinée en ordre principal à l'ensemble ou à une partie significative du public résidant au Grand-Duché de Luxembourg, contribuer au pluralisme des opinions et produire du contenu relevant au moins des domaines politique, économique, social et culturel sur le plan national et international ;
- faire paraître soit une publication quotidienne (publication paraissant au moins 4 fois par semaine et ce pendant au moins onze mois sur douze), soit une publication hebdomadaire (publication paraissant au moins une fois par semaine et ce pendant au moins 50 semaines sur 52), soit une publication mensuelle (publication paraissant au moins une fois par mois et ce pendant au moins onze mois sur douze), soit une publication en ligne (paraissant exclusivement en ligne, comprenant en moyenne au moins deux contributions par jour et ce au moins six jours par semaine) ;
- être accessible publiquement à l'ensemble de la population, que ce soit à titre gratuit ou onéreux ;
- avoir recours à une ou plusieurs langues utilisées par au moins 15 pour cent de la population selon les statistiques officielles relatives au recensement général de la population ;
- ne pas constituer un outil de promotion ou un accessoire d'une activité industrielle ou commerciale ;
- consacrer la majorité de la surface totale de la publication de presse au contenu rédactionnel ;
- rendre aisément identifiable le contenu publié contre rémunération et facilement distinguable du contenu journalistique émanant de la rédaction ;
- mettre en œuvre des dispositifs appropriés de lutte contre les contenus illicites sur les espaces de contribution personnelle des internautes.
- disposer d'une équipe rédactionnelle composée d'un nombre de journalistes professionnels équivalent à au moins deux emplois à temps plein, engagés par contrat de travail ;
- ne pas faire partie d'un groupe de presse ;
- avoir engagé des dépenses liées à la publication de presse à hauteur d'au moins 200 000 euros. En cas de non atteinte de ce seuil, l'aide est diminuée au prorata de la différence.

Date de la première allocation de la présente aide* :

3. Pièces à fournir

- o une liste de deux journalistes professionnels accompagnée des contrats de travail et numéros de carte de presse et degré d'occupation lors du trimestre précédant via le [formulaire ci-joint](#) ;
- o liste des dépenses engagées liées à la publication ;
- o tout élément permettant d'apprécier la viabilité économique de la publication, dont un budget prévisionnel sur au moins deux années ;
- o autorisation d'établissement (si pas encore fournie) ;
- o ligne éditoriale publiée ;
- o relevé d'utilisation de l'aide perçue antérieurement (à partir de la deuxième année de l'octroi de l'aide) ;
- o les éventuelles relations formant une entreprise unique.

Le SMC se réserve le droit de demander des informations complémentaires et assure la confidentialité des informations fournies.



4. Adresse d'envoi et contact email

Adresse d'envoi

Le ministre des Communications et des Médias
Service des médias et des communications
5, Rue Plaetis
L-2338 Luxembourg
Courriel : promopresse@smc.etat.lu

Informations supplémentaires

En soumettant votre demande, vous certifiez que toutes les informations transmises sont exactes et en ligne avec la loi relative à un régime d'aides en faveur du journalisme professionnel.

Contact

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Service des médias et des communications via mail à promopresse@smc.etat.lu.

5. Signature

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Fait à* :

Signature manuscrite du
demandeur* :
(ou signature digitale)

Date de la demande* :